



PRÊT D'HONNEUR RENFORT

Pour consolider les fonds propres des jeunes entreprises accompagnées par le réseau Initiative afin de sécuriser les ressources nécessaires à leur activité.

Initiative
lille métropole
sud

CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE

- . Prêt d'honneur (à la personne) entre 1 000€ et 30 000€
- . Taux 0%
- . Durée de remboursement : jusqu'à 7 ans (différé inclus jusqu'à 24 mois)
- . Pas de frais de dossier, d'assurance ni de pénalité de remboursement anticipé
- . Validité de 6 mois de l'offre de prêt (pouvant être prolongée de 6 mois supplémentaires)
- . Soumis aux aides d'Etat

PUBLICS ELIGIBLES

- . Porteur de projet résident fiscal en France
- . Entreprises avec capitaux propres : SARL, EURL, SAS, SA, exclusions des EI, SNC et micro-entreprises
- . Tout secteur, exclusions : l'agriculture, la pêche, l'aquaculture, l'exportation, l'intermédiation financière, la promotion et la location immobilière
- . Représentant légal actionnaire ou actionnaire majoritaire
- . Porteur de projet non inscrit au FICP, ne pas faire l'objet d'une procédure collective d'insolvabilité

CRITERES

- . Entreprises déjà créées de moins de 5 ans au moment de la demande du PH renfort
- . Actionnariat 100% personne physique
- . Porteurs de projet ayant bénéficié d'un financement, entre le 01/03/2015 et le 29/02/2020 révolu, par Initiative lille métropole sud
- . Co-financement bancaire ou assimilé exigé d'un montant au moins égal au PH Renfort (ce co-financement doit avoir été obtenu après le 01/03/2020)

DOCUMENTS

- Mandat du porteur de projet
- Avis positif du comité d'agrément d'Initiative lille métropole sud
- Contrat du prêt d'honneur initial
- Contrat de prêt bancaire ou attestation bancaire

MODALITES DE DECISION ET DE VERSEMENT

- . La demande du PH renfort est faite auprès de BPI France par Initiative lille métropole sud
- . Le contrat du Prêt d'Honneur Renfort sera signé de façon dématérialisée
- . Si le dossier est complet, le Prêt d'Honneur Renfort sera versé par BPI France directement à l'entrepreneur après instruction, saisie et validation du dossier par Initiative lille métropole sud (48H pour l'accord + 48H après signature électronique)

Initiative
hauts de
france

bpifrance

Initiative lille métropole sud

03 20 74 50 75

<http://www.initiative-lillemetropolesud.fr>